

Résolution relative aux impacts de l'élargissement de l'Union européenne sur les politiques de voisinage et les perspectives d'intégration européenne des Balkans : le rôle de la Francophonie

Dans la continuité du Sommet UE/Balkans occidentaux de Thessalonique du 21 juin 2003, nous, XVIIème Assemblée régionale Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunis les 27 et 28 octobre 2004 en Vallée d'Aoste, pour affirmer notre solidarité et notre ferme volonté de concourir activement à façonner, ensemble, un avenir meilleur pour nos peuples, dans un contexte européen nouveau ;

oeuvrant au dialogue pour faciliter le rapprochement des peuples et leur accès à la modernité grâce aux liens que crée l'usage commun de la langue française ;

soulignant les liens indissociables entre paix, démocratie, développement, solidarité et Francophonie ;

rappelant que la Francophonie ne peut s'accommoder de crises, de conflits, de déplacement de population ;

considérant que la démocratie, la paix et la stabilité impliquent que la diversité des identités culturelle, ethnique, religieuse, linguistique soient garanties ;

conscients du fait que toutes les composantes de la société, qu'elles appartiennent ou non à des minorités, constituent un facteur d'enrichissement ;

reconnaissant que le respect et le plein exercice des droits de l'Homme, y compris dans sa dimension d'égalité des hommes et des femmes, des droits des minorités et des libertés fondamentales sont à la base de la vie démocratique ;

convaincus que la démocratie est au cœur d'une répartition plus équitable des ressources humaines et matérielles ;

qu'elle est fondamentale pour la dignité de l'Homme et pour la prospérité économique des peuples ;

affirmant qu'une justice indépendante, accessible et qu'une administration efficaces sont garantes de l'Etat de droit et du respect des libertés individuelles ;

qu'elles sont vecteurs essentiels à la gouvernance et au développement durable ;

considérant que l'élargissement et la nouvelle relation de voisinage sont deux grands projets politiquement liés qui doivent être traités ensemble, parce que la réussite de l'un conditionne celle de l'autre ;

rappelant que la volonté de l'Union européenne consiste à projeter autour d'elle la paix et la prospérité grâce à des partenariats renforcés ;

soulignant que tous les pays des Balkans ont accompli des progrès notables sur la voie de la stabilité, de la démocratie et du redressement économique, ainsi qu'en matière de coopération

régionale et de bonnes relations de voisinage ;

considérant que la société civile est un des acteurs incontournables de l'Union européenne ;

constatant que les Balkans se sont engagé à accélérer le rythme des réformes ;

conscients de l'enjeu que représente l'élargissement pour le renforcement de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe;

souhaitant le maintien du multilinguisme ainsi que des pratiques de plurilinguisme dans l'Europe élargie.

Nous, XVIIème Assemblée régionale Europe

affirmons notre soutien à la perspective européenne des Balkans et notre appui aux mécanismes appropriés de promotion de la démocratie, de protection de l'Etat de droit et de respects des droits de l'Homme, aux niveaux national, régional et international ;

Encourageons l'intensification des relations avec les nouveaux pays voisins de l'UE pour combattre les problèmes communs et promouvoir la stabilité et la sécurité paneuropéenne ;

soutenons les efforts engagés visant à contribuer au processus de stabilisation et d'association des Balkans, d'y développer un cadre institutionnel, législatif, économique et social orienté vers les valeurs et les modèles de l'UE ;

estimons urgent d'initier et de populariser le débat européen

nous engageons à appuyer les initiatives et les projets de terrain développés par la société civile oeuvrant dans le domaine de la promotion de la culture de la démocratie, de la diversité, du droit à la différence et à favoriser les échanges ;

confirmons la nécessité, dans la mesure où l'intégration européenne implique l'harmonisation du droit, de mettre le droit en conformité avec la législation européenne et d'apporter à cette fin, un soutien, aux sections membres de l'APF Région Europe appartenant aux Balkans, dans le cadre d'une coopération francophone interparlementaire fructueuse ;

soutenons les efforts nécessaires pour consacrer à la justice des moyens budgétaires requis en vue de renforcer l'Etat de droit, la démocratie, la protection des droits de l'Homme et la paix sociale;

demandons avec insistance que les négociations relatives à l'adhésion des Balkans à l'Union européenne soient menées dans les trois langues de travail de la Commission ;

recommandons aux gouvernements des pays européens, membres de la Francophonie, ainsi qu'à l'OIF de développer des synergies et d'envisager des actions communes avec les pays des Balkans afin qu'ils progressent dans la voie de l'intégration européenne.